

Atelier 4

Pour des territoires porteurs de projets ducatifs

■ **Introduction** de **Didier Minot**

École des territoires – Bergerie nationale

L'éducation ne se limite pas à l'enseignement mais passe par la famille, les médias, le temps libre, les activités associatives, culturelles, religieuses. Un projet éducatif n'est donc pas un projet scolaire, mais une démarche globale qui répond aux enjeux de formation de la personne et de la collectivité.

La majeure partie des territoires ruraux deviennent périurbains. Cette urbanisation des campagnes est rarement organisée : les territoires gagnent en population mais pas en services. Cette évolution s'accompagne d'une montée de la pauvreté et de l'exclusion et d'un affaiblissement du lien social. Dans le même temps, les initiatives visant l'organisation locale se sont multipliées au point d'être reprises par la LOADDT. Elles constituent un sursaut face aux crises territoriales, répondent à un besoin de globalité face à la spécialisation et au cloisonnement des institutions et permettent aux gens d'agir là où ils ont le sentiment de pouvoir peser. Plus globalement, le monde a connu depuis trente ans une série de changements : la révolution de l'information et du vivant qui met à la disposition des humains des richesses en quantité considérable, mais génère de nouvelles inégalités ; l'économie capitaliste "marchandise" des domaines comme l'éducation, la santé, la culture ; l'émergence d'un monde en réseau tend à s'imposer à toute la société. Pour les uns, derrière sa convivialité, la réalité du réseau est impitoyable, le contrôle est remplacé par l'autocontrôle et le travail tend à absorber toute la vie, le réseau favorise les plus forts mais exclut les autres. Pour d'autres, le travail en réseau permet de renverser le rapport de forces. Ces mutations contiennent des risques. Nous avons besoin de citoyens, de futurs responsables qui soient

armés pour affronter les crises. Les acteurs locaux disposent d'une autonomie relative pour infléchir les phénomènes globaux. Parmi les leviers, l'éducation tient une place de choix.

Ainsi, l'enseignement agricole public a comme missions : la formation initiale et continue ; l'animation du milieu rural ; le développement, l'expérimentation et la recherche appliquée ; la coopération internationale ; l'insertion scolaire, sociale et professionnelle. Face à un recrutement de plus en plus urbain, l'enseignement agricole peut trouver une nouvelle utilité sociale. Sans perdre sa vocation à former les professionnels de l'agriculture, il peut devenir multifonctionnel. Il peut aussi transférer ses acquis à l'ensemble de l'appareil éducatif. Quelles sont les forces de l'enseignement agricole : la place centrale de la personne, du savoir-être et de la citoyenneté, le contrôle continu, le fonctionnement par modules, le travail en petits groupes, des méthodes d'apprentissage basées sur l'observation et le suivi personnalisé des élèves, un fonctionnement par projet sur la base d'une contractualisation avec l'élève, une pratique appliquée et professionnalisante des enseignements. L'exploitation agricole au sein des établissements locaux permet une permanence du projet pédagogique de l'élève. Partagé par tous les acteurs (élèves, enseignants, professionnels, parents, autres partenaires), le projet pédagogique global fait la force et l'attractivité de l'enseignement agricole.

■ Un contrat éducatif local (CEL) pour les activités périscolaires

Témoignage de **Claude Arnaud**
FOL du Var

Le CEL est mis en place par le ministère de l'Éducation nationale pour organiser le temps périscolaire et les activités extrascolaires. Il concerne essentiellement l'école primaire. Tourves, commune rurale où la population croît du fait de la proximité d'Aix et de Marseille, est peuplée de néoruraux et de personnes en difficultés. D'une certaine manière, elle fait partie des milieux ruraux qui ressemblent à la ville. La municipalité, sous l'impulsion de la FOL, a investi ce dispositif contractuel car il permet de mettre en cohérence les activités périscolaires et extrascolaires. Il réunit dans un même comité de pilotage : parents, enseignants, caisses d'allocations familiales, représentants des ministères (Éducation nationale, Jeunesse et Sports, Culture), conseil

général, associations de services. À Tourves, le CEL a porté d'abord sur le temps inter-classes qui a fait l'objet d'une extension de l'offre d'activités. Puis, un atelier du patrimoine conduit sur le temps scolaire et l'initiative " Lire et faire lire " (animés par des personnes âgées) ont été reconnus par tous les partenaires éducatifs et financiers. Une des difficultés fut de faire partager aux participants le fait que les activités périscolaires ont un coût. Le diagnostic de départ a suscité de nombreux échanges avec des familles. Un questionnaire a porté sur la journée de classe, mais aussi sur les modes de garde, le ramassage scolaire, le soutien aux enfants en difficultés.

Après trois ans, la FOL s'est retirée de l'animation du CEL. Le comité de pilotage réfléchit actuellement sur la création d'une crèche. Alors que la décision aurait auparavant été dans les seules mains des élus, le CEL permet d'ouvrir l'expression et de prendre en compte les besoins de tous.

■ L'éducation méconnue

Témoignage de **Pierre Diefental**
MRJC Moselle

En Lorraine, dans le cadre d'un travail sur les liens entre l'école et le territoire, le MRJC a réalisé une enquête auprès des enseignants et constitué un comité de pilotage qui regroupe tous les partenaires éducatifs. Un des points soulevés est la méconnaissance des dispositifs par les acteurs. L'enjeu pour le MRJC était de se faire reconnaître comme partenaire et de former ses militants. Le MRJC a instauré un " Café-débat " mensuel pour échanger sur l'école hors du contexte scolaire. Le but est une appropriation des enjeux de l'école par tous. La majorité des institutions et fédérations associatives en sont parties prenantes. Mais les jeunes s'impliquent peu.

■ Manger, c'est apprendre

Témoignage de **Catherine Laidin**
FDCIVAM Ariège

Il y a quelques années, les parents d'élèves d'une commune de l'Ariège ont demandé que la cantine soit approvisionnée par des produits biologiques. Puis l'initiative s'est interrompue. La pression a repris, les parents réclamant plus de qualité. La communauté de communes a demandé à la FDCIVAM

d'animer le volet d'éducation à l'environnement. L'association a invité les intervenants à considérer que cela n'était pas seulement une histoire de relation avec les fournisseurs. Elle a mis en place une formation avec comme support le développement de la restauration collective en produits biologiques. S'ensuivent des interventions pédagogiques au sein des écoles qui sensibilisent plus largement la population.

■ L'enseignement agricole doit évoluer

Témoignages de **Bernard Mondy**, ENFA Toulouse
et d'**Yves Baufour**, Domaine de Chaulnes

L'enseignement agricole est confronté à plusieurs défis. D'abord, la fin des modèles de développement interroge sur le type d'enseignements. Ensuite, les nouvelles fonctions de l'agriculture, comme la gestion des paysages et des ressources naturelles, constituent des gisements d'emplois ne pouvant s'apprendre comme des techniques de production. Des dispositifs d'innovation et de conduite de projets ne proviennent plus de la Recherche mais de groupes associatifs (par exemple, l'agriculture biologique ou l'agriculture durable). Il s'agit donc de mixer les savoirs savants et les savoirs d'action. Enfin, les politiques publiques privilégient la contractualisation (CTE) qui sert à transformer les pratiques sur une durée déterminée et qui est soumise à une évaluation locale. On voit donc s'opérer un basculement du réglementaire vers le contractuel. Comment les enseignants peuvent-ils forger un nouveau protocole pour passer du thématique au transversal, pour faire acquérir des compétences génériques comme l'apprentissage de la stratégie ?

L'exemple du Domaine de Chaulnes, lycée agricole près de Périgueux, montre comment un lycée peut devenir un outil pédagogique de ce changement. Il s'est doté de gîtes et anime des classes de découverte. La pédagogie appréhende par modules les questions de développement local et de tourisme. L'animation territoriale passe par des soirées contées, des marches de nuit, etc. Enfin, le lycée s'est constitué en centre de ressources sur le tourisme et le développement durable.

IDEES EN DEBAT

■ Y-a-t-il une spécificité du milieu rural ?

La spécificité n'est pas à chercher dans les dispositifs mais dans la posture des associations qui ne se positionnent pas comme prestataires. Les acteurs de la ville ont davantage une culture du contrat professionnel et, ceux du milieu rural, du projet avec sa dimension économique.

Jean Bourrieau - Délégation interministérielle à la Ville souligne combien les textes législatifs n'aident pas la synergie entre ville et campagne (loi Chevènement, mais aussi les fonds structurels communautaires). Parallèlement aux quartiers, où les services régressent, l'école rurale devient le lieu de rencontre. On peut en faire le support à des projets éducatifs locaux qui dépasseront le cadre scolaire.

■ La nécessité de prendre son temps

Par exemple, les diagnostics qui portent sur une durée longue impliquent les acteurs. C'est dans ce sens que l'éducation populaire peut jouer un rôle dans la formation par le territoire. Les associations membres du CELAVAR ont fait un réel travail sur leurs compétences et la validation d'acquis. Elles considèrent que le processus de transformation passe par l'appropriation, la médiation, le travail d'accompagnement. Mais, on ne se donne pas souvent le temps en amont pour que les personnes s'approprient la problématique, intègrent sa valeur humaine. Les conseils de développement proposent à des gens d'horizons divers d'élaborer un projet commun. Pour y être productifs, il faudrait sans doute passer par des temps de formation en commun, afin que tous soient sur un plan d'égalité dans les débats.

■ Absents au débat...

Les nouveaux réseaux associatifs trouvent rarement leur place dans un échiquier avec des référentiels et des protocoles déjà bouclés. Dans le même ordre d'idée, les familles sont souvent absentes des projets éducatifs, d'abord parce qu'il est difficile d'accorder le temps des enseignants et celui de la famille.

■ Le Contrat éducatif local

Il peut se limiter à être une somme d'activités périscolaires. L'éducation populaire s'est essentiellement penchée sur l'accès aux loisirs et à la culture depuis l'après-guerre 1939-45. Nous entrons dans une nouvelle période où les sujets essentiels portent sur les conséquences de Tchernobyl, les crises sanitaires et alimentaires. L'éducation populaire aux risques, à la santé, à la tolérance ou à la mondialisation prend une acuité nouvelle.

On peut aussi reprocher au CEL de faire l'impasse sur l'évaluation. Enfin, les partenariats (DIV, réseaux associatifs d'Education populaire, collectivités locales, Education nationale...) sont freinés par des oppositions et des prés carrés. Et les rôles des uns et des autres sont figés : prestataires/opérateurs/coordonateurs.

■ L'échelle de travail doit être revue

Aujourd'hui, les pays émergent avec leurs conseils de développement. Cependant, il ne s'agit pas de s'en tenir à ces lieux " officiels " de consultation car le travail se fait dans les lieux du quotidien. Ainsi, lorsque se crée un conseil des jeunes, il ne faut pas sous-estimer le travail fait par ailleurs entre jeunes et avec les jeunes. Or, souligne une jeune participante, exercer son pouvoir d'expression au quotidien n'est pas spontané.

Par ailleurs, l'Éducation nationale incite la mise en place de réseaux d'écoles qui ne s'inscrivent pas dans le découpage de la LOADDT.

■ Relation entre établissement scolaire et territoire

Pour un établissement d'enseignement, se " brancher " sur son territoire environnant n'est pas évident. On reste sur des initiatives fragiles qui sont rarement portées par la hiérarchie.

Les participants se sont demandés comment les groupements éducatifs pouvaient investir les conseils de développement, être reconnus partenaires du développement et non seulement prestataires. Le dogme que la formation existerait seulement dans l'enceinte de l'école ne tient pas la route. Une personne souligne ainsi que les enfants consacrent 1 000 heures par an à l'école, mais 2 000 heures aux médias. Par ailleurs, poursuit-elle, il faudrait réap-

prendre et faire reconnaître que tout adulte a une mission éducative à côté de l'instituteur et des parents. Même les jeunes entre eux peuvent jouer ce rôle d'éducation. Dans le cas contraire, il y a risque que l'éducation hors école se résume à de la prévention.

Enfin, un ancien agriculteur note que les jeunes agriculteurs ont tendance à un repli corporatiste qui surprend. Sans plaider pour une fonte de l'enseignement agricole dans l'Education nationale, on pourrait imaginer une recomposition de la formation agricole qui appréhende plus largement l'environnement économique, social, scientifique et naturel du monde vivant.

■ Une culture d'action qui change

Le milieu rural s'inscrit dans la culture du projet plutôt que dans celle du contrat. Le contrat oblige à mettre autour de la table un cercle plus large que les professionnels. Certains participants souhaitent des lieux où chacun quitte son statut tandis que d'autres estiment ces lieux improbables. Dans ce sens, les fonds de formation souvent contractés par branches professionnelles apparaissent obsolètes.

PROPOSITIONS ISSUES DE L'ATELIER

Reconnaître la capacité des associations à organiser la concertation.

Il s'agit de réunir l'ensemble des acteurs éducatifs concernés sur les territoires (Education nationale, Enseignement agricole, jeunes, parents, associations, élus, etc.) et d'utiliser leurs savoir-faire respectifs.

Par une interconnaissance, il convient de dépasser les intérêts individuels pour se mettre d'accord sur des objectifs communs en vue d'élaborer ensemble un projet éducatif global du territoire.

Reconnaître la capacité des associations à mener des formations pour entrer dans des dynamiques collectives.

Il est nécessaire de réfléchir sur le sens que l'on donne à nos actions et d'intégrer une dimension globale à l'approche locale. Il est intéressant de former ensemble des acteurs aux statuts différents. Cela permet une richesse et des dynamiques collectives pérennes. Pourquoi ne pas mettre en valeur les nouvelles méthodologies émergentes et modifier les critères de financement des formations ?

Laisser du temps aux associations.

La notion de parcours apparaît comme essentielle pour intégrer un processus individuel et collectif de transformation. La logique d'urgence ne doit jamais prévaloir lorsque l'on mène des actions d'éducation et de développement durable. Mettre en place des diagnostics participatifs sur les territoires et à l'interne des réseaux.



Animateurs de l'atelier :

Olivier Levent, MRJC et **Valérie Rogé**, Ligue de l'enseignement